

dront dus qu'en avril prochain. Nous pouvons donc prendre le chiffre de 760 millions comme estimation modérée de nos recettes globales.

En plaçant nos dépenses à 1 milliard 148 millions de dollars, notre déficit global pour l'année se chiffrerait à 388 millions, mais cela suppose que nos dépenses de guerre ne dépasseront pas les 700 millions que le Parlement a votés comme crédit de guerre. Nous avons encore les autres engagements de guerre que j'ai estimés à une autre somme d'environ 150 à 200 millions de dollars, laquelle ne les comprend pas tous. Cela signifie qu'en dépit de la très forte majoration des impôts que j'ai proposée, on ne peut pas compter avec certitude sur un déficit global inférieur à une somme variant entre 550 et 600 millions. Ce sera un déficit stupéfiant, dépassant, certes, les dépenses globales de l'Etat pendant les années de crise.

Quel que soit le déficit global, nous devons y pourvoir par emprunt, sauf pour le montant du numéraire en caisse. Nous devons aussi trouver des fonds pour continuer le programme de rapatriement dont j'ai déjà parlé. En supposant que la somme de ce chef sera de l'ordre de 200 millions de dollars, nous pouvons conclure que nos exigences globales en numéraire seront de l'ordre de 750 à 800 millions de dollars pour l'année. Cependant, nous avons commencé l'année avec une encaisse liquide d'environ 187 millions et, par suite de la vente de certificats et de timbres d'épargne de guerre, nous espérons obtenir environ 50 millions d'ici la fin de l'année. Il resterait donc à prélever de 550 à 600 millions de dollars par l'émission de nouveaux emprunts à long terme. Ces sommes sont impressionnantes, mais je sais qu'elles ne dépassent pas la puissance d'absorption de nos marchés dans les conditions de l'accroissement des affaires et du revenu national que j'ai tout espoir de voir se réaliser. Je répète que les limites de notre programme de guerre ne sont pas d'ordre fiscal, mais matériel, mental et moral.

Vous noterez que dans les calculs qui précèdent je n'ai inclus dans le revenu que le rendement des impôts nouveaux et accrus que nous nous attendons à voir rentrer effectivement au trésor avant le 31 mars, soit 110 millions. Mais toutes nos propositions fiscales ont trait aux revenus et bénéfices acquis ou aux transactions effectuées au cours de l'année financière courante. Non pas dans le but d'exposer la comptabilité de l'Etat, mais pour répondre à la question que je posais tantôt, savoir, dans quelle mesure on peut se reposer sur l'impôt et l'emprunt, il n'est que juste de tenir compte des impôts nouveaux, et accrus,

[L'hon. M. Ralston.]

que le produit rentre effectivement ou non avant la fin de l'année financière. Sur cette base, nous ajouterions aux 650 millions de revenu global probable attendus cette année de notre régime fiscal actuel, la totalité des 280 millions que l'on espère retirer des taxes nouvelles et accrues que j'ai proposées, ce qui fait au total 930 millions au lieu de 760 millions. Cela signifie que, si nos dépenses de guerre totales atteignent 900 millions, le programme que nous proposons est conçu de façon à tirer des recettes provenant de l'impôt, aux fins de la guerre, la somme de 482 millions (soit la différence entre le chiffre de 930 millions, que je viens d'indiquer et 448 millions de dépenses publiques anticipées pour des fins non-militaires). En prenant ce chiffre de 482 millions, il resterait 418 millions à demander à l'emprunt ou aux disponibilités de caisse déjà en mains. La Chambre reconnaîtra, je crois, que nous nous efforçons véritablement de financer au jour le jour autant que possible. Il va sans dire que cette comparaison des montants relatifs à demander à l'impôt et à l'emprunt se révélera moins avantageuse si nos dépenses de guerre dépassent 900 millions.

Il est tout naturel, monsieur l'Orateur, que l'on établisse des comparaisons entre les nouveaux impôts et ceux qui ont été prélevés par le passé, et ces comparaisons nous feront voir de fortes augmentations, particulièrement en ce qui a trait à l'impôt tant sur le revenu personnel que sur le revenu des sociétés. Mais il nous faut tenir compte aussi d'autres considérations. Tout d'abord, nous n'avons pas, du moins pour les catégories inférieures et moyennes, approché les impôts en vigueur dans le Royaume-Uni. En deuxième lieu, il est fort probable qu'au cours de la présente année financière notre revenu national accusera une augmentation assez considérable. Le Gouvernement ajoutera aux revenus de la population plusieurs centaines de millions de dollars, tandis qu'en vertu des mesures que nous proposons, l'impôt ne sera acquitté sur une bonne partie de ce revenu qu'à la fin de cette année ou, dans certains cas, que l'an prochain. En troisième lieu, vu l'augmentation des revenus, les impôts, même à ce point élevé, peuvent être supportés sans occasionner des privations, et le fait de les imposer maintenant nous dispensera d'en prélever de plus lourds encore après la guerre, alors que les revenus ne seront peut-être plus aussi élevés.

Quatrièmement, je dis à ceux qui pourraient redouter l'effet de ces impôts sur les affaires du pays que les hommes d'affaires comme les particuliers doivent faire tout ce qu'ils peuvent pour répondre aux besoins de l'heure. Les taxes que nous imposons aux hommes